DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

COMITE DIRECTEUR

Réunion :	du lundi 19 novembre 2018 tenue au siège du district à Vesoul
Présidence :	M. PRUDHON
Présents :	MM. BITON – CAMPENET - CLAUDE - DEBARLE - DROIT - ENCARNACAO – GIBOULET - LEMERCIER - MASSON - MOINE – PRETOT - VARENNES
Excusés :	MM. MALIVERNAY – TRIFIGNY.
Participent :	MM BEGEL (cadre technique) – TAVERDET (Directeur Administratif).

Philippe Prudhon ouvre la séance de ce Comité Directeur en souhaitant la bienvenue aux membres présents et excuse les membres empêchés à réunion.

I) Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 1er octobre 2018 :

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

II) Informations sur les dossiers en cours/vie du district :

Vie du District :

- Coupes HS :

Tirage effectué le mardi 16 octobre à l'Hôtel du Département + remise dotation édition 17/18

Prochain tirage (8èmes seniors) + jeunes le mercredi 16 janvier 2019 à Crédit Agricole à Vesoul (Rue Grosjean)

- Commission départementale des arbitres :

Les formations arbitres assistants à l'attention des arbitres officiels et des dirigeants de clubs se dérouleront le vendredi 23 novembre à Franchevelle et le samedi 24 novembre à Arc les Gray.

Une 2ème session de préparation examen arbitre de District se déroulera les 14, 15, 21 et 22 décembre 2018 au siège du district

Stage des arbitres : samedi 19 janvier 2019 à Port/Saône sur la journée

- Une formation arbitrage Futsal se déroulera le jeudi 29 novembre au gymnase de Ronchamp.

- Commission Actions de terrain :

Dans le cadre du PPF, des détections à l'attention des catégories U12 à U15 ont été réalisées durant les vacances scolaires de la Toussaint.

Une formation CFF1 s'est déroulée du 29 octobre au 1er novembre au siège du District (16 stagiaires).

Des séances « jonglage » ont été réalisées les 24 à Noidans les Vesoul, 25 septembre à Maizières et 2 octobre 2018 à Franchevelle.

Des séances spécifiques gardiens U12-U13 sont organisées une fois par mois le lundi soir au synthétique Michel Roy à Vesoul, la première a été réalisée le lundi 12 novembre 2018.

- Réunion information/prévention de la radicalisation dans le sport (en partenariat avec le CDOS)

Elle se déroulera le jeudi 22 novembre 2018 de 9H00 à 17H00 au siège du District

- Fermeture secrétariat du District/période de Noël :

Le secrétariat du District sera fermé à partir du vendredi 21 décembre au soir.

Réouverture le mardi 8 janvier 2019 au matin.

III) Dossier Futsal :

275 créneaux sont prévus à l'organisation pour cette saison 2018/2019 (U7 à seniors).

Considérant la tenue des finales régionales seniors G et F les 9 et 10 février 2019, et jeunes les 24 et 25 février 2019, les finales départementales se dérouleront selon le calendrier ci-dessous :

- Samedi 2 février : Senior G Vesoul Lasalle de 20H30 à 23H00
- Dimanche 3 février : Senior F Vesoul Lasalle de 16H00 à 18H00
- Samedi 9 février : U13 Citers de 14H00 à 16H00
- Samedi 9 février : U15 F Citers de 16H30 à 20H30
- Samedi 9 février : U18 F Citers de 16H30 à 20H30
- Dimanche 10 février : U15 Citers de 9H00 à 12H00
- Dimanche 10 février : U18 Citers de 14H00 à 17H00
- Samedi 2 mars : U12 F Ronchamp de 16H00 à 18H00
- Dimanche 3 mars : U11 Ronchamp de 9H30 à 11H30

Par ailleurs, des finales consolantes seront organisées de la catégorie des U11 à la catégorie seniors selon le calendrier ci-dessous :

- Dimanche 27 janvier : Senior F Citers de 14H00 à 16H00
- Samedi 2 février : Senior G Ronchamp de 20H30 à 23H00
- Samedi 16 février : U15 Vesoul Lasalle de 14H00 à 17H00
- Dimanche 17 février : U18 Vesoul Lasalle de 14H00 à 17H00
- Dimanche 17 février : U18 F Ronchamp de 14H00 à 18H00
- Dimanche 17 février : U15 F Ronchamp de 14H00 à 18H00
- Samedi 23 février : U12 F Ronchamp de 9H30 à 11H30
- Dimanche 24 février : U13 Vesoul Lasalle de 9H30 à 11H30
- Dimanche 3 mars : U11 Citers de 9H30 à 11H30

Les modalités de répartition dans chaque salle seniors sont abordées, la présence d'un membre élu du Comité Directeur en qualité de responsable de salle, s'ajoutant aux deux arbitres futsal désignés (en fonction des inscriptions reçues des arbitres et des disponibilités).

Compte tenu des nombreuses finales, un point précis est à réaliser par la commission Futsal sur les besoins en récompenses, afin de les budgétiser, pour réaliser une commande en décembre.

IV) Dossier club Vesoul Nord

Le Président informe les élus de la situation actuelle du club de Vesoul Nord, en lien avec les dossiers récents de discipline et de statuts et règlements.

Il revient également sur la rencontre du 13 novembre 2018, qui s'est déroulée à l'espace Villon en présence des adhérents du club, des représentants de la Mairie de Vesoul et du du Bureau du District.

Cette réunion a été organisée dans le cadre de l'axe de travail d'aide à apporter aux clubs mais également afin de rappeler fermement les sanctions pouvant être prises à l'encontre du club en cas de nouveaux problèmes de violence, en application et respect de la réglementation.

Il a été également rappelé aux personnes présentes que notre instance n'a pas de responsabilités sociales et sociétales directes sur ce dossier, mais sportives.

V) Finances (budget réalisé saison 2017/2018 – prévision budget saison 2018/2019)

Un point financier complet est effectué par le Président du District : comptes de résultat de la saison 2017/2018, bilan au 30/06/2018 et projet de budget saison 2018/2019.

Le résultat comptable de la saison 2017/2018 est présenté à l'équilibre, ce qui fait état d'une situation saine et maitrisée.

Le résultat de cet exercice s'avère en équilibre en lien avec la participation des clubs relative à la cotisation par licence et aux efforts consentis par l'ensemble des membres de commissions et des salariés, l'aide importante du Département et la hausse conséquente des aides de partenaires extérieurs.

Comme annoncé aux clubs au moment de la mise en place de la cotisation par licence, une somme de 12 000 Euros issue de cette cotisation sera restituée aux clubs lors de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2018.

Cette répartition a été réalisée sur la base de la participation des clubs aux diverses manifestations organisées par notre instance lors de la saison 2017/2018.

Le Comité Directeur adopte à l'unanimité les résultats comptables de la saison 2017/2018 et le budget prévisionnel 2018/2019, présenté à l'équilibre.

Le Président insiste sur la nécessaire prudence et rigueur à poursuivre au niveau de la gestion globale et souligne que certaines subventions pourraient être revues à la baisse notamment au niveau des aides de l'état (CNDS notamment).

Ces documents seront adressés prochainement aux clubs par courriel + parution site internet du District.

VI) Préparation Assemblée Générale du 15 décembre 2018 :

L'Assemblée Générale d'hiver se déroulera le samedi 15 décembre 2018 à 9H00 à l'espace Villon à Vesoul.

La convocation/ordre du jour et les documents administratifs (finances + statut district) seront adressés à tous les clubs par courriel.

Un travail en groupes aura lieu lors de l'Assemblée Générale, les thèmes retenus sont :

- **Statut arbitrage District :**

- Propositions liées aux obligations d'arbitrage :

D1 : 2 arbitres dont 1 majeur (conformément au statut fédéral.
D2 : 1 (de plus de 18 ans)
D3 : 1 (de plus de 18 ans)
D4 : 1 arbitre « auxiliaire » ou « arbitre D4 label District » avec au minimum une formation et/ou recyclage annuel.
Jeunes : 1

- Validation

20 matches à couvrir avec application possible de la mutualisation selon les modalités du statut fédéral.

- Sanctions :

D1 : en troisième année d'infraction, non accession ou non maintien en fonction du classement sportif de fin de saison.
D2 : en troisième année d'infraction non accession ou non maintien en fonction du classement sportif de fin de saison.
D3 : en troisième année d'infraction

- pas d'arbitre = non accession (idem jeunes)
- Un capacitaire = maintien
- ni arbitre, ni capacitaire = rétrogradation

D4 : accession possible uniquement si « arbitre D4 label District au minimum. »

- Amendes financières :

D1 : 120 Euros
D2 : 100 Euros
D3 : 80 Euros
D4 : 60 Euros
Jeunes : 60 Euros

Deuxième saison d'infraction : amendes doublées
Troisième saison d'infraction : amendes triplées
Quatrième saison d'infraction : amendes quadruplées…..

L'amende est infligée au club en infraction immédiatement après l'examen au 31 janvier. Au 15 juin les sanctions financières sont réajustées définitivement en fonction du nombre d'arbitres ayant réalisé leur quota de matchs, selon le barème ci-dessus. Le montant supplémentaire des sanctions financières est versé immédiatement.

Cette proposition de statut sera présentée à l'Assemblée Générale du 15 décembre 2018.

Vote à l'Assemblée Générale de juin 2019, application pour la saison 2019/2020

- Niveau « Départemental 4 » en 2 phases :

Départemental 4 en une ou deux phases :

a. Hypothèse A : maintien du système actuel soit formule championnat sur l'ensemble de la saison avec des groupes inférieurs ou égaux à 12 équipes.

b. Hypothèse B : compétition en deux phases avec constitution de groupes de 6 équipes (parfois 5)à l'automne. Au printemps groupes de 5 ou 6 avec deux niveaux, l'accession en D3 ne concernant que les équipes des poules « fortes » (2 ou 3).

- U15 – U18 garçons :

  Suite à une baisse constante d'équipes et de licenciés dans ces catégories, réflexion sur axes de travail et les solutions à proposer par les clubs.

- Thème organisation du football départemental :

  Ce thème est évoqué par le Président du District.

  L'évolution et le développement du football dans le département demeure la priorité des réflexions du Comité Directeur et de l'instance District.

  Après avoir travaillé avec les clubs sur le sujet « comment jouera-t-on demain au football » depuis 2010, il semble opportun d'ouvrir une approche nouvelle, basée sur la pratique dans les territoires, les effectifs de demain, les moyens adaptés aux ambitions et aux réalités du terrain, et voir aussi ce que le football, en sa qualité de premier sport, attirant 25% des licenciés sportifs, pourrait apporter et réussir à créer dans l'espace rural haut saônois.

VII) Questions diverses :

- Robert Encarnacao :

  Evocation de la nomination de Bernard Gauthier en qualité d'instructeur (référence/ Procès-verbal du Comité Directeur en date du 2 novembre 2018).

- Prochaine réunion : lundi 11 février 2019 à 18H30.

L'ordre du jour du comité étant épuisé, et aucun membre ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 22H00

Le Président du District,
Philippe PRUDHON

Le Directeur Administratif,
Raphaël TAVERDET